

## PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire du 06 juin 2008

L' an deux mille huit, le six juin, à vingt heures, les membres de l'association se sont réunis à la mairie d'Arancou sur convocation du conseil d'administration en date du cinq mai deux mille huit.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Dachary Martine en sa qualité de secrétaire de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Membres du Conseil d'Administration et du bureau présents : M. Pouyanné, Mme Mendivé, Mme Lagorce, Mme Moral, M. Petit ;

Membres du Conseil d'Administration et du bureau absents : M. Castères, M. Lespiaucq, M. Bourdé, M. Bordes T., M. Brisset (tous non excusés) ;

Après avoir salué la présence de M. Bordes Alexandre, Maire d'Arancou, ainsi que celle de 5 conseillers municipaux et de la secrétaire de Mairie, le Président remercie les 45 adhérents qui assistent à cette assemblée, dont certains sont venus de très loin (Tarbes, Bordeaux, Toulouse), et fait lecture de l'ordre du jour de la réunion :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Présentation du site internet ;
- Exposé de M. le Maire ;
- Organisation de la journée du patrimoine ;
- Témoignage de pèlerins ;
- Questions diverses ;
- Visite du gîte.

### **RAPPORT MORAL :**

Le Président propose de faire un rapide récapitulatif des activités et des diverses actions depuis la dernière assemblée en juin 2007.

#### **20 juillet 2007**

Réception de la lettre du Président du Conseil des Elus du Pays-Basque qui annonce la bonne nouvelle. Une aide européenne a été votée pour aider à la création du Site Internet de l'association et pour l'équipement informatique et audiovisuel du gîte. Montant : 50 % de l'opération, soit 6.004,60 euros.

#### **25 juillet 2007**

Réunion à la mairie d'Arancou pour l'ouverture des plis suite à l'appel d'offre lancé dans la presse le 18 juin 2007.

Tous les lots sont attribués. Les artisans retenus sont tous des locaux des villages voisins du Béarn ou du Pays Basque intérieur.

Afin de diminuer (très légèrement) la dépense, le lot « peintures intérieures » n'a pas été attribué à un artisan professionnel. Il sera réalisé par des bénévoles de l'association.

### **13 septembre 2007**

C'est le début officiel des travaux fixé par l'architecte.

En réalité le premier coup de pioche sera donné le 06 octobre par l'entreprise Ichas.

Depuis le chantier avance au rythme des réunions hebdomadaires dirigées par M. Martiquet l'architecte. Comme il fallait s'y attendre le calendrier a pris du retard et la fin des travaux prévue pour mai 2008 est maintenant annoncée pour fin septembre 2008.

Quelques modifications importantes au plan initialement prévu sont intervenues. Modifications liées aux normes à respecter en matière d'hébergement collectif (classes vertes, adolescents, groupes sportifs) à la nouvelle réglementation concernant l'accueil des handicapés, à la sécurité, etc...

Pour faire bref sur ce sujet : nous ne maîtrisons pas grand-chose et nous devons faire confiance aux professionnels. M. Martiquet et son cabinet sont les seuls décideurs.

Nous nous contenterons donc d'attendre le résultat final pour critiquer éventuellement, mais il sera trop tard...

### **02 décembre 2007**

Le concert donné dans l'église d'Arancou par le groupe tarbais « Vox Bigeri » a connu un vif succès. La capacité de l'église ne permettant d'accueillir que 130 spectateurs maximum le spectacle a eu lieu à guichet fermé. Très vite toutes les places offertes aux habitants d'Arancou et aux adhérents de l'Association Jacquaire se sont arrachées.

Les chanteurs du conservatoire Henri Duparc du Grand Tarbes inspirés par l'acoustique exceptionnelle de l'église ont donné le maximum et ont enchanté le public unanime à la sortie pour ce bon moment musical qui s'est déroulé pendant 1 heure 30. Le public a également été séduit par l'humour et la gaieté de ces six artistes bigourdans passant avec aisance de la langue occitane à la langue basque, de la langue corse à la langue italienne ou espagnole.

La soirée s'est prolongée dans la salle des fêtes du village par un apéritif-grillades convivial apprécié de tous.

Merci aux membres de l'Association Jacquaire qui ont préparé et servi ce repas.

Merci également au Conseil Général des Pyrénées Atlantiques qui a subventionné à 80% cette manifestation baptisée « les Saisons de la Culture » et qui a retenu la candidature d'Arancou.

Merci à M. le Maire d'Arancou et à son conseil municipal qui ont apporté les 20% restants.

### **Fin décembre 2007**

Quelques jours avant Noël, le père Noël est passé pour l'Association Jacquaire.

Le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, dans le cadre de l'opération Leader + apporte à son tour, après l'Europe, une subvention de 30%, soit 3.602,76 euros.

En résumé, en rajoutant l'aide apportée par la Mairie d'Arancou, sur un projet chiffré à environ 12.000 Euros, il restera à la charge de l'Association Jacquaire un montant de 1.000 Euros.

Ce projet se décompose en 3 volets :

Création d'un Site Internet : 4.683,92 Euros

Equipement informatique de l'Association et du Gîte : 4.275,17 Euros

Equipement en matériel Audiovisuel du Gîte : 3.050,11 Euros

La création et conception du Site Internet a été confiée à un jeune professionnel de Sauveterre de Béarn, M. Deplagne, qui a reçu l'agrément du Conseil Général.

M. Deplagne est venu ce soir présenter ses premiers travaux.

Le site devrait être mis en ligne en octobre 2008, il aura un lien avec le site de la mairie. Il permettra d'effectuer des réservations en ligne et de connaître à tout moment la disponibilité de l'hébergement.

L'équipement informatique de l'association est en place depuis le mois de Janvier 2008, il est constitué d'un ordinateur et d'une imprimante.

L'équipement informatique du gîte comprendra trois bornes de consultation internet.

Le gîte sera équipé d'un vidéo-projecteur très performant et de quatre enceintes permettant la projection sur écran géant (classes vertes, groupes, séminaires, etc...).

### **29 mai 2008**

Un bail emphytéotique a été signé entre la Commune d'Arancou (représentée par M. le Maire) et l'Association Jacquaire (représentée par le Président) devant M. Destouesses, notaire à Bayonne.

Ce type de bail permet une location d'une durée comprise entre 18 et 99 ans. Sa durée, plus longue qu'un bail commercial, est une garantie de stabilité entre la commune (propriétaire du local et bailleur) et l'association (locataire).

La durée du bail qui a été signé est de 18 ans.

La date de remise des clefs, après la réception des travaux par la mairie, sera la date de début du bail. (Octobre 2008 ?).

Le Président fait ensuite le point sur le fichier des adhésions.

L'association qui comptait 124 adhérents il y a un an en compte 138 à la date du 01 juin 2008.

Le Président demande d'applaudir 4 nouveaux adhérents (Bordeaux et Saint-Jean de Luz), présents dans la salle, qui sont venus s'inscrire quelques instants avant le début de l'Assemblée Générale.

(Ils ne sont pas comptabilisés dans les 138).

Le rapport moral étant terminé, le Président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser sur les sujets qui ont été abordés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président donne la parole à la trésorière de l'association pour qu'elle présente le rapport financier :

## **RAPPORT FINANCIER :**

Mme Mendivé Annie, trésorière de l'Association Jacquaire, fait lecture du rapport financier, et détaille les recettes et les dépenses dont le total est récapitulé ci-dessous :

### **RECETTES :**

Total des recettes : **4.867,10 Euros**

### **DEPENSES :**

Total des dépenses : **4.433,25 Euros**

**BALANCE de l'exercice 2007/2008 :** + **433,85 Euros**

**AVOIR au 31.05.2007 :** **1.361,12 Euros**

**NOUVEL AVOIR au 31.05.2008 :** **1.794,97 Euros**

dont :

340,68 Euros en numéraire

1.454,29 Euros en compte Crédit Agricole Bidache

Après lecture détaillée du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2007/2008, l'Assemblée Générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Fixation du montant de la cotisation 2009 :**

Le Président reprend la parole et propose de fixer le montant de la cotisation de l'année 2009 qui sera demandée à partir du mois de mai 2009.

Le Président suggère de maintenir la cotisation à 10 Euros.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le sujet financier étant épuisé, le Président propose à l'assemblée de passer à l'ordre du jour suivant :

### **Présentation du SITE INTERNET :**

Le Président rappelle aux adhérents comment la candidature de M. David Deplagne pour la création du site Internet de l'Association Jacquaire a été retenue par l'Agence du Développement du Numérique qui dépend du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques.

La parole est donnée à M. Deplagne

Ce dernier présente sur son ordinateur portable le site internet de l'Association Jacquaire d'Arancou tel qu'il l'a conçu.

Après avoir détaillé les différentes rubriques du site il répond aux questions posées et invite les adhérents intéressés à venir à tour de rôle près de lui.

La rubrique la plus importante, le gîte jacquaire, est en cours de construction et ne pourra être alimentée qu'à la fin des travaux lorsque des photos pourront être prises.

Le Président remercie M. Deplagne pour le bon travail effectué jusque là et lui rappelant que tout travail mérite salaire l'assure du versement d'un autre acompte dans les prochains jours.

Le Président propose à Monsieur le Maire d'Arancou de prendre à son tour la parole pour continuer l'ordre du jour

### **EXPOSE de Monsieur le Maire d'Arancou :**

M. Alexandre BORDES se dit impressionné et ravi de voir autant de monde dans cette salle de la Mairie. Après avoir souhaité la bienvenue à tous il confirme les propos du Président.

Il apporte quelques précisions techniques en ce qui concerne l'évolution du chantier de la maison « Bourthaire » et expose le bilan financier à mi-travaux. Les subventions tardent à arriver et il faut bien commencer à payer les artisans. La commune fait un effort financier assez conséquent. Cet effort était prévu mais elle reste très vigilante à rester dans l'enveloppe fixée à 450.000 euros maxi.

M. le Maire remercie par avance l'Association pour la prise en charge par ses bénévoles du lot « peintures intérieures ».

Il évoque ensuite un projet communal en cours, étroitement lié au fonctionnement futur du gîte selon sa réalisation ou non.

La maison voisine, ancienne auberge du village, dont la commune détient la Licence IV d'exploitation, vient d'être achetée début 2008 par l'intermédiaire d'un organisme (EPFL) dépendant du Conseil Général au profit de la commune d'Arancou.

Une étude a été demandée à la CCI de Bayonne concernant la faisabilité d'un multiple-rural auberge de campagne.

Une réponse positive de la CCI permettrait de présenter un dossier qui pourrait être subventionné à hauteur de 70 %.

En fonction de la décision communale qui sera prise l'association devra adapter son mode de gestion du gîte.

En tout état de cause ce projet mettra du temps avant d'être réalisé.

Avant de rendre la parole au Président M. le Maire invite les adhérents à poser toutes les questions qu'ils souhaitent lors de la visite du gîte. Il leur précise de faire très attention lors de la visite du chantier ce dernier étant normalement interdit au public et n'étant pas sécurisé (pas de rambardes à l'escalier).

## **Journée du Patrimoine :**

Le Président reprend la parole pour aborder l'organisation de la journée du patrimoine du dimanche 15 juin 2008

Cette manifestation organisée l'année dernière pour la première fois par les trois villages d'Arancou, de Bergouey, et de Viellenave a connu, pour un coup d'essai, un succès populaire remarquable, servi il est vrai par un temps exceptionnel.

Alors c'est reparti pour l'édition 2008.

La formule qui a bien fonctionné en 2007 est reconduite sous la même forme :

Balade-découverte pédestre guidée et commentée entre les 3 villages. Départ de l'église d'Arancou à 10 h 00.

Pique-Nique sur les bords de la Bidouze à Viellenave à partir de 13 h 00 : buvette et grillades préparées par M. Oyarçabal le charcutier local de Bergouey éleveur du fameux porc gascon.

Visite libre de tout le petit patrimoine toute la journée avec présence d'habitants ou de guides locaux.

Pour clôturer la journée : un apéritif, suivi d'un repas, dans la salle des fêtes d'Arancou à partir de 19 h 00.

La plaquette de présentation réalisée par l'Association Jacquaire et la Mairie d'Arancou a été distribuée à tous les participants. L'ASPEA (Association de Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement d'Arancou) s'étant jointe cette année à l'organisation de la journée, 3 sites patrimoniaux supplémentaires ont été ajoutés sur le parcours.

L'Association Jacquaire sera le moteur de l'organisation de cette journée et assurera la coordination entre les autres organisateurs.

Les bénévoles de l'AJA s'occuperont en particulier d'encadrer la balade-randonnée, de présenter les sites de la commune d'Arancou (sauf le four à chaux présenté par l'ASPEA) et de servir le repas du soir dans la salle des fêtes.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Aucune question n'étant posée par les adhérents, le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant.

## **TEMOIGNAGES de pèlerins :**

Moments d'émotion et de très grande attention lorsque la parole est donnée à M. et Mme Larrouy et à Mme Steinmetz.

Mima et Albert Larrouy (d'Éaunes près de Toulouse) sont passés à Arancou le 01 septembre 2005, (ont adhéré ce jour là à l'AJA) ont repris leur chemin en 2007 pour arriver à Santiago le 22 septembre 2007.

Ils ont fait parvenir à l'Association Jacquaire leur carnet de route relatant jour après jour leur périple. M. Larrouy propose aux adhérents présents de leur présenter à l'issue de

l'assemblée son site internet où l'on retrouve ce carnet de route agrémenté de nombreuses photos.

Christiane Steinmetz (de Mouguerre) a su en quelques mots transmettre l'essentiel de ce qu'elle a vécu sur le chemin. Ses souvenirs étaient encore tous frais dans sa tête car partie fin avril 2008 de Saint-Jean Pied-de-port elle est arrivée à Santiago le 30 mai 2008. Une autre adhérente de l'Association Jacquaire d'Arancou, Jackie Hémard, accompagnait Christiane sur le chemin.

Ces témoignages ont été particulièrement appréciés et applaudis.

Le Président remercie les trois adhérents-pèlerins pour leur prestation.

### **ASSEMBLEE GENERALE 2009 :**

Conformément à ses statuts l'Association Jacquaire devra procéder lors de sa prochaine assemblée générale au renouvellement partiel de son Conseil d'Administration.

Une lettre sera adressée à chacun des 8 membres du Conseil d'Administration qui devront faire part de leur intention de renouvellement de candidature ou de leur démission.

L'élection du nouveau Conseil d'Administration aura lieu à la fin de l'Assemblée Générale ordinaire

### **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :**

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heure quinze.

Le Président invite l'assemblée à se diriger vers la maison « Bourthaire » pour une visite du chantier, sous la responsabilité de M. le Maire d'Arancou, puis lui donne rendez-vous pour un apéritif-grillades à l'issue de la visite, dans la salle des fêtes de la commune d'Arancou.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Fait, à Arancou, le 07 juin 2008.

Le Président de l'Association

Jean-Pierre Loubet

Le Secrétaire de l'Association

Martine Dachary